

**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JANVIER 2022**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Total **18** L'an deux mille vingt-deux, le mardi 18 janvier, le Bureau Communautaire, légalement convoqué le mercredi 12 janvier, s'est assemblé à l'Astral, salle des spectacles, 121 avenue de la République, 91230 Montgeron, sous la Présidence de François DUROVRAY

		Présent	Visioconférence	Excusé	Représenté par
Damien	ALLOUCH		X		
Faten	BENAHMED	X			
Sylvie	CARILLON	X			
Thomas	CHAZAL	X			
Olivier	CLODONG		X		
Romain	COLAS	X			
Christine	COTTE		X		
Michaël	DAMIATI		X		
François	DUROVRAY	X			
Annie	FONTGARNAND		X		
Faten	HIDRI	X			
Bruno	GALLIER	X			
Christine	GARNIER		X		
Nicole	LAMOTH		X		
Pascal	ODOT		X		
Sabine	PELLON		X		
Richard	PRIVAT	X			
Valérie	RAGOT		X		
SECRETAIRE DE SEANCE Thomas CHAZAL					

1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte à 10H05 sous la présidence de M. François DUROVRA Y, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Bureau, a dénombré 18 présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 était remplie.

M. Thomas CHAZAL a été désigné en qualité de secrétaire par le Bureau communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

2. DECISIONS

N° DBC2022-001 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°2 AU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA REHABILITATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE BRUNOY – LOT N°09 : PLOMBERIE SANITAIRE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications introduites par l'avenant n°2 pour le lot n°9,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

N° DBC2022-002 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°3 AU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA REHABILITATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE BRUNOY – LOT N°04 : PLAFONDS-SUSPENDUS

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications introduites par l'avenant n°3 pour le lot n°4,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

N° DBC2022-003 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°4 AU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA REHABILITATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE BRUNOY – LOT N°12 : ELECTRICITES COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications introduites par l'avenant n°4 pour le lot n°12,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

N° DBC2022-004 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°5 AU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA REHABILITATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE BRUNOY – LOT N°1 : DEMOLITION / DESAMIANTAGE / FONDATIONS / GROS-ŒUVRE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications introduites par l'avenant n°5 pour le lot n°1,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Affiché le **27 JAN. 2022**



François DUROVRA Y
Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne